

## Alexandre Maitrot de la Motte élu Premier vice-président d'Université Paris-Est



Le Conseil d'administration d'Université Paris-Est a élu, mardi 26 février 2019, Monsieur Alexandre Maitrot de la Motte 1<sup>er</sup> Vice-président de la Comue Université Paris-Est avec 25 voix « pour », 0 voix « contre » et 2 abstentions.

Agrégé de droit public et diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Alexandre Maitrot de la Motte est professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) où il dirige le Master "Droit fiscal, spécialité fiscalité appliquée" et où il a fondé l'équipe de recherche "Marchés, Institutions, Libertés" (EA 7382). Il enseigne principalement le droit fiscal européen et le droit fiscal international, auxquels il a consacré en France et à l'étranger de nombreux ouvrages et articles

de référence.

Directeur scientifique de la *Revue de Droit Fiscal* et du Juris-classeur *Fiscal International*, Alexandre Maitrot de la Motte est également membre des comités de rédaction de plusieurs revues internationales (*Middle East and North Africa Business Law Review* ; et *Revue Tunisienne de Fiscalité*). Il a par ailleurs été membre des jurys du concours national d'agrégation de droit public (2017-2018) et du concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (2011 et 2012). Il a assuré plusieurs expertises pour la Commission européenne et le Parlement européen dans le domaine de la fiscalité européenne et internationale. Entre 2016 et 2018, il a été membre des équipes de direction de l'UPEC (affaires institutionnelles et juridiques, finances, communication).

Alexandre Maitrot de la Motte poursuivra les missions qui lui ont été confiées à l'occasion de sa nomination, en novembre 2018, en tant que [chargé de mission auprès de Philippe Tchamitchian, président d'Université Paris-Est](#). Il travaillera notamment sur les questions de recherche de la Comue, la mise en place du nouveau dispositif doctoral et l'application de la politique d'habilitation à diriger des recherches d'UPE. Enfin, sous l'autorité du Président, Alexandre Maitrot de la Motte participera à la préparation des évolutions statutaires et économiques de la Comue en lien avec les établissements membres et associés de la Comue, ainsi que leurs tutelles.

### À propos de la Comue Université Paris-Est

Université Paris-Est (UPE) fédère au sein d'une Communauté d'Universités et Établissements 22 institutions caractérisées par leur diversité. UPE est un établissement auquel ses membres ont transféré des compétences stratégiques: formation des doctorants et insertion professionnelle des docteurs, délivrance des diplômes de doctorat et de l'HDR, mobilité internationale, animation de pôles thématiques actuellement au nombre de deux : Ville, Environnement et leurs Ingénieries, Santé & Société. C'est également un espace de coopération qui assure la coordination de projets pédagogiques et scientifiques ainsi que des actions de valorisation de la recherche, en particulier pour les programmes retenus au titre des Investissements d'Avenir. Depuis février 2017, Université Paris-Est porte l'I-SITE FUTURE (Initiative Science-Innovation-Territoires-Économie).

Plus d'information sur [www.univ-paris-est.fr](http://www.univ-paris-est.fr)

Contact presse : Flora Sanchez – Tél: 01 64 15 32 42/07 77 20 08 12 – Courriel: [flora.sanchez@univ-paris-est.fr](mailto:flora.sanchez@univ-paris-est.fr)